

FICHE DESCRIPTIVE DE FORMATION



La formation syndicale CGT
Union départementale CGT des Alpes Maritimes
34 Bd Jean Jaurès – 06300 NICE

Tel: 04 92 47 71 10

Courriel : ud@cgt06.fr
Site : www.cgt06.fr

CSE Prise de mandat

Public et prérequis à cette formation :

Ce stage s'adresse aux élu.es en CSE (titulaires et suppléant.es). Les stagiaires devront de préférence avoir suivi la Formation syndicale générale « Participer » ou « Niveau 1 » organisée par les UL. Ils et elles devront se rendre disponible pour l'intégralité de la semaine.

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Cette formation est organisée dans les mêmes conditions que l'ancien stage « EcoCE » qu'elle remplace. En application du code du travail, les élu.es du CSE ont le choix de l'organisme pour leur formation, financée sur le budget de fonctionnement du CSE. Le stage « CSE prise de mandat », élaboré par le pôle formation de la CGT reconnue par le ministère du travail, relève du financement par le CSE. Dans l'objectif de créer les conditions pour former nos élu.es dans ce stage, la CE de l'UD a décidé qu'une discussion sera engagée entre l'UD et les syndicats qui proposent des stagiaires, afin que le coût du stage CGT ne soit pas un obstacle à la participation de nos élu.es.

Les objectifs et l'organisation de la formation :

Les stagiaires seront outillé.es du point de vue juridique pour exercer leur mandat au CSE, en mettant en œuvre la démarche de la CGT. La délocalisation de ce stage organisé sur les sites des UL permettra aux élu.es de l'ouest du département de se former dans de meilleures conditions matérielles, notamment au regard des temps de transport. Pour favoriser la dynamique de groupe et les échanges d'expériences entre les stagiaires, le nombre de participant.es est limité à 12. Afin de permettre à un plus grand nombre de syndicats de former leurs élu.es, il ne sera retenu qu'un maximum de 3 camarades de la même entreprise pour une même session.

Les thèmes abordés sur les 5 jours de la semaine :

1. Les missions du CSE : approche légale et syndicale ;
2. Les élu.es CSE, acteur.rice de la démarche CGT ;
3. Porter les réclamations des salarié.es ;
4. Intervenir sur les choix des entreprises ;
5. Promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail ;
6. Une politique sociale et culturelle émancipatrice pour les salarié.es.

Évaluations prévues :

Évaluations formatives en cours de stage à l'occasion d'exercices et mises en situations.
Évaluations sommatives de fin de thème, sous forme de synthèses.
Évaluations estimatives de fin de journée et de fin de formation.

Forme et durée de l'action de formation

- Stage de 5 jours
- voir les dates et les lieux (UD ou UIs) dans le plan de formation départemental UD CGT 06